

# CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 12 AVRIL 2017 – 20h30

## Salle de la Vaquelotte

### COMPTE RENDU

Nombre de conseillers en exercice	38
Nombre de conseillers présents	21
Nombre de votants	28
Date de la convocation	28 mars 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le douze du mois d'avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni Salle de la Vaquelotte, à Vicq sur Mer, sous la Présidence de **M. Richard LETERRIER, Maire.**

**PRESENTS :** M. Richard LETERRIER (Maire),

Brigitte ALIX, Germain ALIX, Antoine AMBROIS, Claude AUGÉARD, Laurent BLEDE, Marc DANNEVILLE, Eric DELAUNEY, Francis DISS, Isabelle GABRIEL, Patrick GAUTIER, Alfred GIMENEZ, Cécile JEANNE, Dominique LEGOUPIL, Jean-Louis MATELOT, Valérie MONTRIEUL-XAMENA, Michel NICOLAI, Bernard POTTIER, Nadine POUHIER, Daniel SAUVEY, Arlette VALOGNES

**ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES PAR POUVOIR :** Annie BACON (pouvoir à Patrick GAUTIER), Johanna BRUNET (pouvoir à Richard LETERRIER), Marc COCHETEUX (pouvoir à Bernard POTTIER), Laurent FOUQUET (pouvoir à Antoine AMBROIS), Pierre JOUNOT (pouvoir à Michel NICOLAI), Bertrand LECONTE (pouvoir à Jean-Louis MATELOT), Michel PONTUS (pouvoir à Claude AUGÉARD)

**ABSENTS EXCUSES :** Annie LECONTE, Carine LEE

**ABSENTS :** Angéline BERTOT, Fabrice CORNICARD, Nicolas DA GRAÇA, Jean-Noël LARONCHE, Laurent POUHIER, Lydie POUHIER, Maurice POUTAS, Jean-Pierre ROMANET

**Secrétaire de séance :** Valérie MONTRIEUL-XAMENA

M. le Maire ouvre la séance et informe le conseil municipal des ajouts suivants à l'ordre du jour :

- Affectation de résultat 2016
- Vote des taux de fiscalité
- Convention avec le FDGDON pour la lutte contre le frelon asiatique
- Modification sur le règlement intérieur

Le compte-rendu du conseil du 22 mars 2017 est validé.

#### **1/ Affectation de résultat, vote des taux de fiscalité et vote du budget**

M. le Maire remercie M. François-Xavier LOUVEAU de sa présence ainsi que la commission de finances pour le travail effectué pour l'élaboration du budget de la commune de Vicq sur Mer.

##### a) Affectation de résultat

Après présentation des recettes d'investissement et fonctionnement, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter les résultats 2016 de la façon suivante :

o 001 Recettes d'investissement	Excédent d'investissement	121 579,73 €
o 002 Recettes de fonctionnement	Excédent de fonctionnement	410 608,04 €
o 1068 Recette d'investissement	Affectation du résultat	13 028,27 €

##### b) Vote des taux de fiscalité

M. Louveau informe le conseil municipal que 3 taux sont à voter cette année. En effet, la CFE n'apparaît plus car elle est englobée par la Communauté d'Agglomération.

Les taux proposés sont les suivants :

<b>Taxe d'habitation</b>	9.44%
<b>Taxe foncière (bâti)</b>	17.19%
<b>Taxe foncière (non bâti)</b>	16.66%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Adopte les taux proposés ci-dessus

Le budget est ensuite présenté par chapitre par Jean-Louis MATELOT et est soumis au vote du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité approuve le budget primitif 2017

## **2/ Neutralisation des amortissements**

L'instruction budgétaire introduit la notion d'amortissement pour les biens meubles ou immeubles que la commune peut neutraliser ou non.

M. le Maire propose au conseil municipal de s'exprimer sur cette neutralisation des amortissements.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la neutralisation des amortissements.

## **3/ Convention avec le FDGDON pour la lutte contre les frelons asiatiques**

M. le Maire rappelle au conseil municipal qu'en 2016, une convention a été signée avec le FDGDON pour lutter contre les frelons asiatiques.

La FDGDON propose à la commune de renouveler cette convention afin de prendre les mesures nécessaires pour la destruction des nids. La participation financière de la commune est de 34€.

Les Membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorisent M. le Maire à renouveler la convention entre la commune et la FDGDON pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

## **4/ Modification du règlement intérieur**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'un projet de règlement intérieur a été envoyé au Centre de Gestion pour avis au Comité Technique.

Le Centre de Gestion a retourné le projet de règlement avec des corrections à apporter et des décisions à valider, notamment sur les jours d'absences accordés en cas de décès du père/mère du conjoint et du décès frère/sœur de l'agent et l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant.

- Pour le décès du père/mère du conjoint, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 17 voix pour et 11 contre, le maintien de 1 jour d'absence au lieu de 3 jours comme préconisé par le code du Travail.
- Pour le décès frère/sœur de l'agent, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 18 voix pour et 10 contre, d'accorder 3 jours d'absence comme le préconise par le code du Travail.
- Pour l'annonce de la survenue d'un handicap chez un enfant, le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 27 voix pour et 1 contre, d'accorder 2 jours d'absence à l'agent.

## **5/ Cérémonie du 8 mai**

La cérémonie du 8 mai se déroulera de la façon suivante :

9H15 : Rassemblement parking de la mairie à Cosqueville

9H30 : Cérémonie au monument aux morts de Cosqueville

9H45 : Café à la mairie

10H45 : Cérémonie au monument aux morts de Gouberville

11H00 : Vin d'honneur à Gouberville

## 6/ Dates à retenir

- Conseil Municipal : 10 mai 2017 à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus par les membres du conseil municipal.



The image shows a handwritten signature in black ink, which is somewhat stylized and difficult to decipher. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text "MAIRIE DE VICO-SUR-MER" around the top edge and "50 (Manche)" around the bottom edge. In the center of the stamp is a coat of arms featuring a castle tower and a star.